



Catégories : Grand gibier > Europe et Europe de l'Est



Les chevreuils vivent sur l'ensemble du pays et possèdent des bois d'une beauté remarquable.

Le roi incontesté des forêts polonaises est le cerf, et sa chasse au moment du rût est qualifiée par les chasseurs polonais de « couronnement de la chasse ».

Saison

- Cerfs : du 21 août au 28 février
- Sangliers :
 - a l'approche du 1er avril à fin février
 - en battue du 1er octobre au 15 janvier
- Chevreuils : du 11 mai au 30 septembre
- Chevrettes, chevillards : du 1er octobre au 15 janvier
- Biches : du 1er octobre au 15 janvier
- Faons : du 1er octobre au 28 février

Gibiers

- Cerf
- Chevreuil
- Sanglier
- Faons
- Biches

Hébergement

Lors de votre séjour de chasse en Pologne, l'hébergement se fera en maison de chasse très confortable.

Équipement

L'agence Voyage-Chasse.com conseille, pour la chasse en Pologne, de prévoir le même équipement que pour la chasse en France.

Déroulement du séjour

Lors de votre séjour de chasse en Pologne, les prestations commencent l'après-midi du premier jour et se terminent après le petit déjeuner du dernier jour. Accès en Pologne par vos propres moyens.

Jour 1

- Arrivée à la maison de chasse dans l'après-midi.
- Rencontre avec le guide interprète et installation en chambre double. Repas du soir et logement.

Jour 2 à 5

- Quatre jours de chasse en battue dans le club de chasse Szczecin.
- 8 à 12 traques par jour.

Jour 6

Départ après le petit déjeuner et fin des services.

Côté pratique

Conseils pratiques

- Décalage horaire : GMT +1 – pas de décalage horaire avec Paris.
- Monnaie : Zloty - 1 € = environ 4,5 zlotys

Formalités

Les membres de l'Union Européenne n'ont besoin que d'un passeport en cours de validité ou d'une carte d'identité et la carte européenne d'armes à feu.